



AU FIL DES SOURCES ET TRADITIONS
HISTORIQUES ET CULTURELLES

Biblioserere.com

JALONS DE L'HISTOIRE DES SERERES

DU SINE GHANA AU SINE WAGANE

[Voir la bibliographie générale du site](#)

JUIN 2021

MARCEL MAHAWA DIOUF

Table des matières

Introduction	2
1. Une Histoire méconnue	2
2. Quelques éléments de l’histoire des Sèrères	6
2.1 Les populations noires à l’Ouest du Sahara	6
2.2 Le peuplement de la vallée, la Résistance, et l’Exode	9
2.3 Les dynasties au Tékrour devenu Fouta.....	11
2.4 Les diasporas sèrères méconnues	17
2.5 Les sèrères au Sénégal.....	18
3. Les racines Sèrères et la langue mère du pays	29
3.1 Le creuset sèrère	29
3.2 Le sèrère langue mère.....	31
3.3 La langue pular est née du sèrère, le wolof est dérivé du sèrère	31
Conclusion : Sénégal vient de Sineghana, royaume sèrère sur le fleuve ..	33

INTRODUCTION

La connaissance du passé des sèrères pose de nombreux défis. Au nombre des sujets prioritaires à étudier ou approfondir figurent la préhistoire, l'archéologie et la chronologie, ainsi que l'histoire des Sèrères et des autres communautés sénégalaises au Sahara et dans l'ancienne Mauritanie avant l'exode. Les autres sujets prioritaires sont les « minorités sèrères du Nord-Ouest » parfois appelées Tianqiin, celles de la Petite Côte et du Ndiegem, sans oublier les communautés sèrères du Saloum presque absentes de la « bibliothèque coloniale » et des études sénégalaises. Il y a aussi en Afrique et hors d'Afrique, des diasporas sèrères méconnues ou peu connues

Cette introduction générale évoque le problème des sources, présente à grands traits les principaux jalons de leur histoire et montre qu'ils sont incontestablement les racines du pays et le centre de gravité de la nation. C'est Sanghana ou Sineghana, l'ancien royaume sèrère à cheval sur le fleuve qui a donné le nom Sénégal et non les Berbères Sanhaja qui ne sont arrivés sur les lieux qu'au 11^e siècle, ni les Zenaga, esclaves nés plus tard du métissage négro berbère (El Bekri 1068 ; Kandji 2006 ; Diouf 2019).

1. UNE HISTOIRE MECONNUE

Une longue pratique des sources et des traditions historiques sur le Sénégal montre que l'histoire des Sèrères est peu connue. Les raisons sont nombreuses. Comme toutes les sociétés africaines sud sahariennes, le problème majeur est celui des sources.

1.1.Premièrement, sans renier l'importance des traditions orales, elles sont souvent déformées au point que Mansour Bouna Ndiaye le descendant du dernier Bourba Djolof avait refusé d'intégrer les griots dans son Comité sur l'histoire du Djolof (Oumar Ndiaye Leyti 1981). Il existe cependant des oralistes de grande probité comme Kany Samb.

1.2.Deuxièmement, l'idéologie religieuse est un autre facteur défavorable. Dans l'histoire des sociétés islamisées, la part réservée aux « païens » est presque toujours manipulée et réduite à la portion congrue. Pr Iba Der Thiam lui-même reconnaît que l'identité sèrère a valu à Blaise Diagne de faire l'objet de diabolisation lors de l'élection du député en 1914

(L'Observateur N° 2793 du vendredi 11 janvier 2013 page 7). C'est peut-être une forme de jihad, une manière de « purifier » la société.

- 1.3. Troisièmement, à l'idéologie religieuse s'ajoute ici, ce que d'aucuns appellent le « complexe de Somb », né de la victoire des Sérères le 18 juillet 1867 sur une vaste coalition. Il expliquerait la rancœur tenace de certains milieux à l'endroit des Sérères, et la relégation de leur histoire et de leur culture que même des auteurs étrangers comme Abbey et Mwakikagile ont relevée. Ce complexe doit être dépassé. Le Président Wade a montré que Français et Allemands, les ennemis d'hier se sont attelés aujourd'hui à la construction de l'Europe (A. Wade 1989 Un destin pour l'Afrique Présence africaine, Paris)
- 1.4. Quatrièmement, Cornevin a reproché à des auteurs de la Colonie de n'avoir perçu l'Afrique noire que de l'extérieur, c'est-à-dire dans l'optique du contact avec les envahisseurs blancs, arabo berbères et européens. P. Masonnen souligne « combien il est dangereux de s'en remettre à ces auteurs sans se demander d'où viennent ces vérités et aussi pour qui ils écrivaient et pourquoi ». Compte tenu du rôle de Delafosse dans l'accréditation délibérée de l'histoire déformée de certaines communautés du pays, le Lycée Maurice Delafosse qui a survécu à la sénégalisation des noms des institutions de formation doit être débaptisé. Pour le remplacer, ce ne sont pas les personnages porteurs de symboles qui manquent. On peut citer Kocc Barma Fall, Cheikh Moussa Camara, Saloum Souaré, Thierno Souleymane Baal, Mbégane Ndour, Mgr Hyacinthe Thiandoum etc.
- 1.5. Cinquièmement, le passé des différentes communautés vivant sur un même espace est forcément lié. En même temps, il existe au Sénégal un accord tacite qui laisse à chaque communauté la latitude de construire son histoire voire son « roman national » comme elle l'entend. C'est pourquoi il arrive parfois que le récit d'une communauté déforme l'histoire d'une ou plusieurs autres communautés. C'est cette forme de « vol » ou de « confiscation » de l'histoire qui a permis à l'Europe d'imposer le récit de son passé au reste du monde. Il est surprenant que cette pratique soit courante dans le pays de Cheikh Anta Diop qui s'est sacrifié pour replacer l'Égypte en Afrique et l'Afrique dans l'histoire.

- 1.6. Sixièmement, certes, toute communauté lésée a un droit de regard, de critique et de rectification. Mais lorsque différents récits communautaires se contredisent, qui aura le privilège d'arbitrer ? En principe, l'arbitrage pour chaque point en litige ne pourrait se faire qu'en confrontant les sources. Mais d'après un chercheur, « il n'est pas rare que des historiens sénégalais universitaires pouvant avoir recours à toutes les sources de documentation, tombent dans le même travers d'ethnocentrisme que les « oralistes » (Diouf 1998 p 60). En outre, le Sénégal est l'un des rares pays au monde où n'existe pas de bibliothèque nationale ni de dépôt légal. Cette anomalie ne serait-elle pas la pièce maîtresse d'une stratégie de dissimulation systématique des sources ? On pourrait même nourrir des craintes pour l'intégrité des Archives nationales.
- 1.7. Septièmement, comparés à d'autres, les intellectuels sèrères ne se sont pas investis en nombre et à un haut niveau dans la connaissance l'histoire de la communauté. Cette relative absence dans cette discipline s'expliquerait par le caractère peu gratifiant d'une histoire sans relief, et pour cause.
- a) Les Sèrères qui ont quitté l'ancienne Mauritanie, il y a près d'un millénaire n'en ont gardé pratiquement aucun souvenir. Tout ce qu'ils en savent vient de leurs anciens congénères restés au nord. Or ces derniers les accusent d'avoir rejeté l'islam et se vantent même de les avoir assujettis et chassés du pays. Ce sont là autant de falsifications avalisées et amplifiées par la bibliothèque coloniale et « encrées » de manière indélébile dans notre historiographie nationale jamais révisée correctement.
 - b) Au Sénégal même, contrairement à des auteurs comme Cada Mosto, les traditions orales et de nombreux historiens prétendent que tous les pays sèrères étaient inféodés à l'empire du Djolof. Cela reste à démontrer.
 - c) Les deux principaux royaumes sèrères du Sine et du Saloum ont été fondés par des conquérants mandingues (des fuyards ?) venus de la lointaine Guinée Bissau pour les assujettir. En attendant d'en savoir davantage sur le rôle et la place des diasporas sèrères en Sénégambie méridionale, ne faudrait-il pas nuancer certaines affirmations?

- d) Aujourd'hui encore, peu de gens savent que le Baol est un pays sèrère, et la vingtaine de souverains sèrères qui y ont régné sont quasi ignorés. Et cependant, les rois wolofs n'y ont pris le pouvoir qu'au milieu du 16e siècle, non pas par une conquête, mais à la suite d'une simple succession d'oncle sèrère à neveu wolof.
- e) Les minorités sèrères du Tianqiin (Nones, Ndoutes, Safène, Diobass etc.) pâtissent d'une image exécrationnelle dans la littérature coloniale et les traditions des peuples voisins. Des auteurs comme Gaffarel (1890) et Becker (1985) montrent que ce sont des non sèrères, notamment les intermédiaires des navigateurs et les guides des chercheurs européens qui propageaient cette image négative. En outre, depuis le temps de la Colonie, l'histoire de ces régions se limite le plus souvent à la côte, à la voie ferrée et aux escales, autrement dit l'histoire des 4 Communes (I.L. Thiaw)
- f) Arrive un Gravrand qui décide, sans preuve, que ces minorités ne sont même pas des Sèrères, mais des paléonigritiques assimilés ou refoulés. Membre actif de la bibliothèque coloniale, le prêtre a également tenté de diviser les Sèrères de l'intérieur et ceux de la Petite Côte. On s'interroge encore aujourd'hui sur les motifs de sa démarche.
- g) Enfin, beaucoup ignorent l'existence des traces de diasporas sèrères dans les pays voisins et plus loin encore.

Est-ce pour ces raisons entre autres, que les intellectuels sèrères ne se mobilisent pas pour étudier et promouvoir une histoire si peu engageante, parce que falsifiée, préférant investir d'autres disciplines ? Pour paraphraser deux éminents historiens sénégalais qui s'expriment sur une problématique analogue, on pourrait dire que « la « confiscation » ou « le vol de l'histoire » (des Sèrères) est facilité et aggravé par (le refus des intellectuels) « de « produire une réflexion scientifique sur leur propre histoire, laissant d'autres dominer (leur) avenir et exercer un monopole sur (leur) conscience » (Mohamed Mbodj et Mamadou Diouf : l'historiographie sénégalaise : bilan des pratiques actuelles et perspectives 1983; inédit in Boubacar Barry. Le royaume du Waalo. Karthala 1985 pp 386 -387.)

Ceux qui s'intéressent malgré tout à l'histoire de la communauté se sont concentrés, voire arcbutés presque exclusivement sur le Sine, considéré comme « le noyau dur du peuple sèrère » (St Martin 1989 p 68). Or il est évident que le

Sine n'est pas tout le pays sèrère, loin s'en faut. En outre, les impératifs de la construction nationale peuvent empêcher d'évoquer sans retenu, certains événements historiques glorieux, mais dont le souvenir pourrait indisposer d'autres milieux ou communautés. On pense à la bataille de Somb en 1867, ou à une autre bataille sur le fleuve Sénégal qui vit la victoire du souverain sèrère Amar Godomaad en 1087. Il a défait et blessé à mort Abou Bakr Ibn Umar l'émir berbère almoravide. Ce jihadiste serait l'ancêtre de Ndiadiane Ndiaye, le fondateur de l'empire du Djolof... Certes cette filiation fait débat. Mais au nom de l'indispensable « compromis nationaliste », il peut paraître inconvenant ou inutile d'insister sur certains points.

Et cependant, il y a une « demande d'histoire », notamment de la part de la jeunesse. Le droit à une histoire correcte est une exigence. Dans certains cas il peut même devenir un enjeu politique. C'est ce qui oblige des non historiens à s'impliquer. Il serait souhaitable qu'ils soient plus nombreux. Mais surtout, comme toutes les autres communautés du pays, il est temps qu'émergent des historiens de haut niveau en plus grand nombre, capables de travailler sur tous les thèmes et segments du passé, de la préhistoire à la prospective, afin de contribuer à réécrire une histoire nationale inclusive. Malgré l'absence de Bibliothèque nationale, les sources et documents disponibles et les ressources de l'outil informatique permettent de se mettre à niveau.

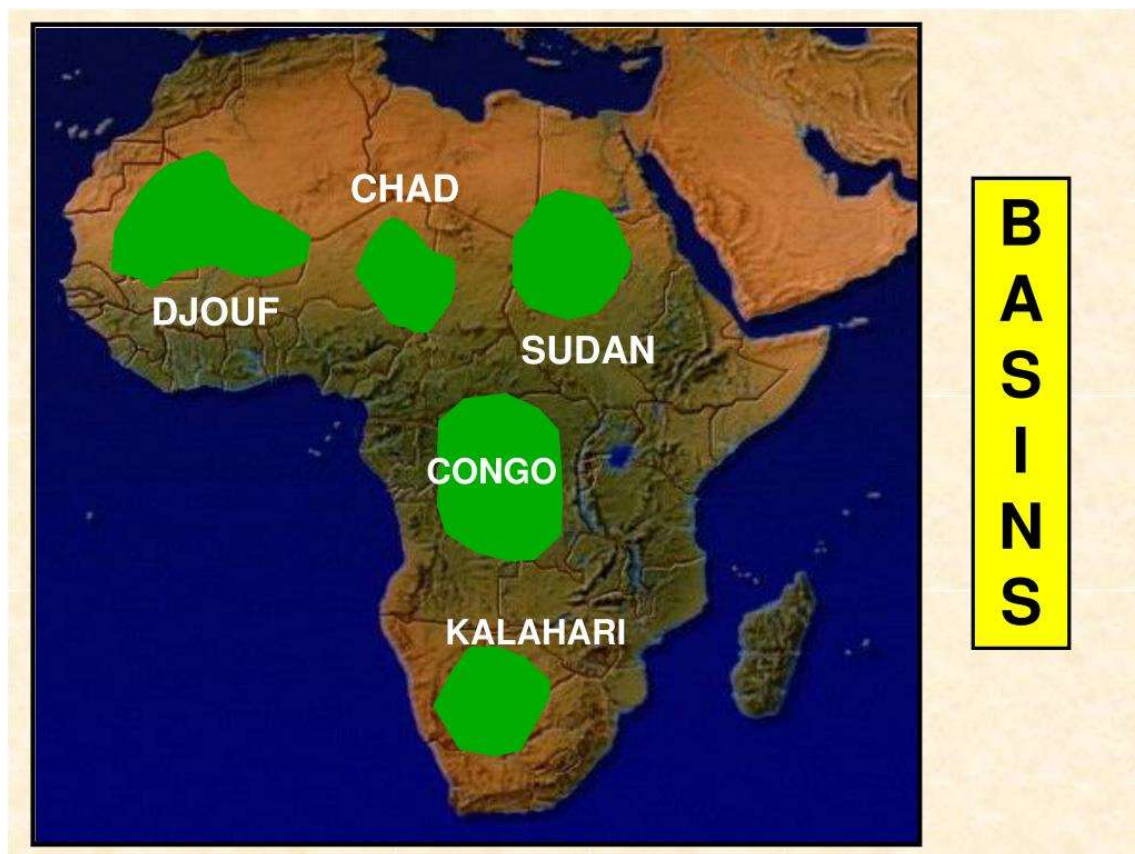
2. QUELQUES ELEMENTS DE L'HISTOIRE DES SERERES

D'où viennent les Sèrères ? Il y a certes des hypothèses comme celle de Cheikh Anta Diop qui leur donnent une origine égypto nilotique. Il est cependant quasi impossible de trouver des traces probantes de l'ethnonyme dans les sources écrites avant la fin du néolithique. Peut-être faut-il retenir la formule de Senghor qui dit qu'à partir du Sahara, « Leurs pas se perdent dans les sables de l'histoire » (L.S.S. 1980 p104)

2.1. Les populations noires à l'Ouest du Sahara

Des sources sur la préhistoire mentionnent dans le désert du Djouf, au centre est de la Mauritanie, des haches en pierre taillée, des débris d'ossements, des pointes de flèches, un crochet en fer à côté de la poterie cassée. Elles signalent aussi des meules dormantes, des pilons et des broyeurs aux dimensions insolites. Il s'agissait certainement d'un peuple d'agriculteurs (Etude sur le Djouf par le

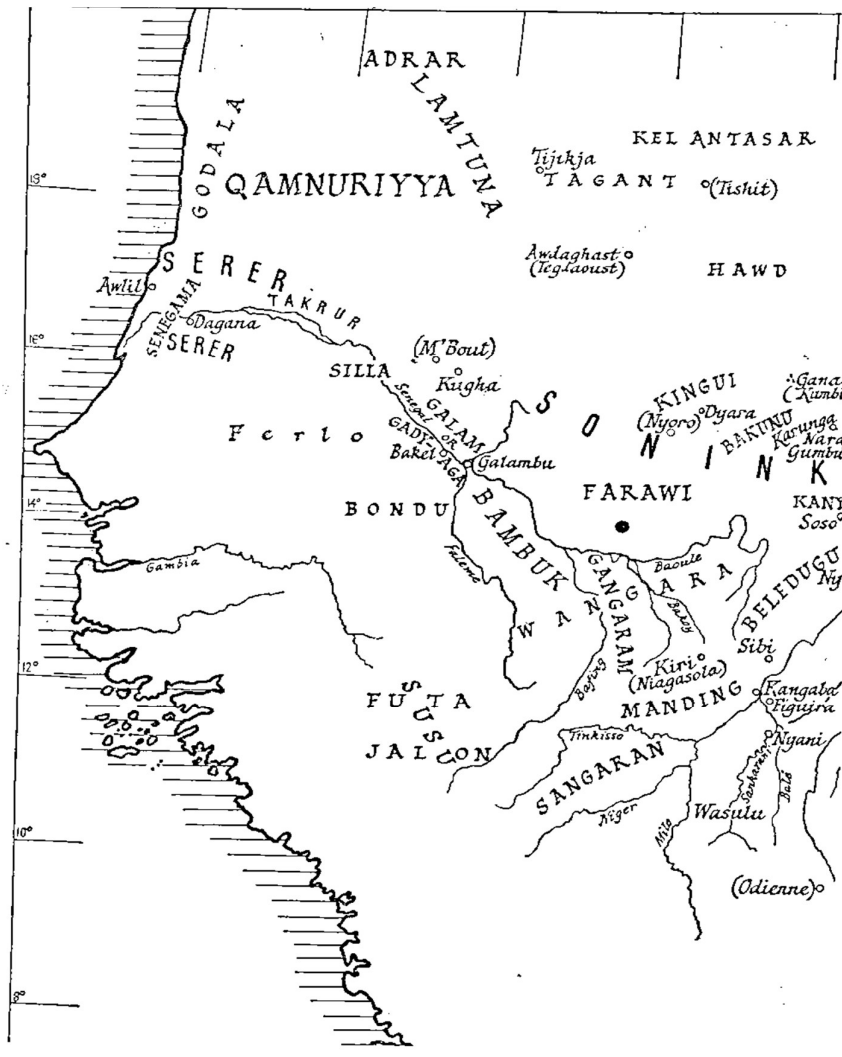
Lieutenant Sevenet de l'Infanterie coloniale (28 pages sans date). Rien ne dit qu'il s'agissait des Sèrères. Malgré les « adaptations » de certaines traditions pular du Sénégal ou soninké du Mali qui se fondent sur la ressemblance des mots, le Djouf en question et les nombreuses autres localités, formations géographiques ou géologiques appelés Djouf n'ont aucun rapport avec le patronyme Diouf ou Ndiouf. Il s'agit ici d'un toponyme ou nom géographique en arabe (Voir Th. Monod). A part l'immense Bassin du Djouf sur la carte 1, plus étendu que le Sénégal lui-même (255.000 m²), les toponymes les plus connus sont l'ancien Emirat du Djouf (Jawf) aujourd'hui intégré à l'Arabie Saoudite, et d'autres comme les anciens royaumes sud arabiques du Djouf au Yemen (Mounir Arbach). On se demande évidemment comme des prétendus Diouf sèrères maltraités dans certaines traditions auraient pu peupler tous ces noms de lieux



Carte 1: Le bassin du Djouf 255.000 km², l'un des grands bassins du continent

Au néolithique, la grande majorité des populations de l'Adrar étaient de race noire. A côté s'étaient infiltrés des représentants de la race blanche (Modat op cit). Le soin qu'ils mettaient à percher leurs demeures dans des endroits inaccessibles

font supposer qu'ils avaient tout à craindre de leurs voisins noirs. Parmi ces derniers, les traditions mentionnent notamment la présence des Sèrères ou de leurs ancêtres à l'ouest de l'Adrar vers l'Inchiri et la côte (idem p378 et 381). La légende a conservé le souvenir des luttes entre les deux populations. D'abord, le nombre a dû jouer en faveur des Noirs (ibidem p 384 385). En supposant qu'il pouvait y avoir un équilibre relatif entre les deux communautés, l'introduction du chameau venu d'Asie et d'Egypte donna aux Berbères l'avantage de la mobilité (Mbaye Guèye 1989). Leur rayon d'action s'élargit et ils purent pénétrer plus facilement et plus fréquemment dans le désert, razzier leurs voisins et se replier plus rapidement (Labouret 1941). La pression fut irrémédiable et à partir du 11e siècle, les envahisseurs finirent par repousser définitivement les Noirs au sud (Trimingham p 40)



Carte 2. On voit Sénégama (lire Sénégana) l'ancien nom sèrère du Walo et le Tekrour devenu Fouta Toro, décrits en 1068 par El Bekri. (Carte I de J.S.Trimingham 1962 A History of Islam in West Africa p38 Oxford University Press)

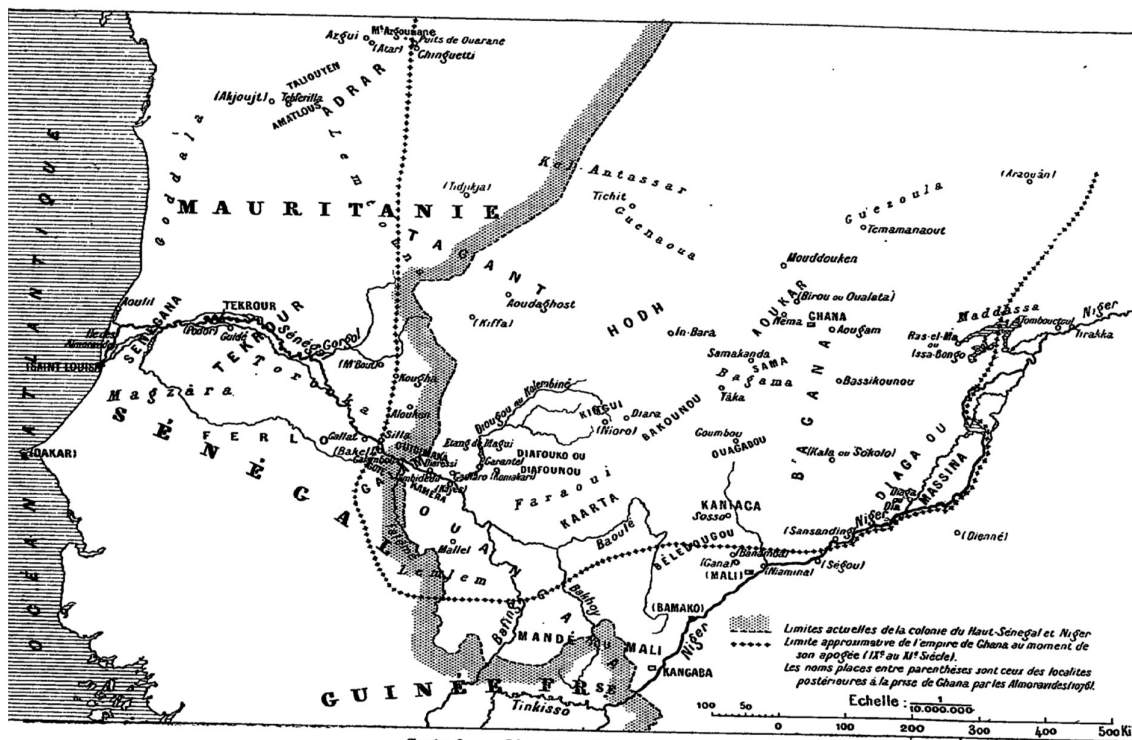
2.2. Le peuplement de la vallée, la résistance et l'exode

Dans leur descente, les ancêtres des Sèrères s'étaient dirigés au sud-ouest, jusqu'au niveau de la vallée du fleuve Sénégal. Les travaux de Pr Rokhaya Daba Fall ont mis au jour des vestiges d'un peuplement datant du premier millénaire (?) Au 11e siècle, on sait de façon certaine par El Bekri, que ce sont les Sèrères qui peuplaient Sanghana ou Sineghana, l'ancien nom du Walo (carte 2). Ils étaient également présents dans le pays voisin appelé Nyamandir devenu Tekrour puis Fouta. Comme l'atteste l'onomastique, ils étaient également présents dans l'empire du Ghana alors situé à cheval sur la Mauritanie et le Mali actuels. D'après

le Tableau historique de Cheikh Sidya, traduit par P. Marty, "Les pays de la Mauritanie du Sud (Al Guibla) avant l'arrivée des tribus (berbères) Lemtouna, et avant Abou Bakr Ibn Omar, étaient habités par des Noirs, depuis l'Adrar jusqu'au Tagant, jusqu'au rivage de l'océan atlantique, jusqu'à la rive du fleuve d'eau douce (O. Kane 1986 p 75 et 76).

La majorité de ceux qui habitaient dans la partie occidentale du fleuve jusqu'à l'embouchure (Sanghana ou Sineghana) d'une part, et la moyenne vallée d'autre part (Nyamandir et Tekroun ou Fouta) étaient un ensemble de populations noires dont le fonds était constitué par les « proto sèrères ». Pour Marty et Levztion en particulier, c'est ce fonds commun qui se serait différencié progressivement en 3 ou 4 groupes à savoir Sèrères, Lebous-Wolofs (?) Toucouleurs ou Halpulars. Dans les sources arabes, l'ensemble porte le nom de Maghzara, Makhzara ou Maksara. (Carte 4). La plupart des auteurs disent que ce terme désigne les « Sèrères ancestraux » (Delafosse 1912 p57 Carte 8 ; Marty 1919 ; Cuoq 1975 p16 17 et p203; Idrisi in Cuoq1975 p 127 128 fin note et p. 130 131 134 142 146; Trimmingham 1962 p40 et 44 et p 63 ; Tidiane Ndiaye 2006).

Quoi qu'il en soit, l'ancienne Mauritanie et la vallée du fleuve constituent l'avant dernière étape de la migration des populations sénégalaises avant la fixation dans leur habitat actuel (Guèye 1989/90). Déjà confrontées à la désertification, à la surpopulation et au fléau de la traite négrière transsaharienne, elles voient arriver au début du 11^e siècle, le jihad des Berbères Almoravides avec ses méthodes barbares. Au nombre des acteurs de la résistance à l'envahisseur figurent le Ghana et le Sineghana. Dans ce dernier pays, le souverain sèrère Bour Amar Godomaad défait les jihadistes envahisseurs en novembre 1087 au Lac Cayar (Carte 4), encore appelé Lac Khoumaak ou Grand Lac ou encore Lac Njerer, situé sur le fleuve (Wade/Monteil : 1941 et 1964 pp 452-455 ; Document du Centenaire de Nouakchott; Gravrand : 1983 p 113 à 118 ; O. Kane 1974 ; Barry 1985 p 43 ; Diouf 1996 ; Diaw 2010 ; Diouf 2019).



Carte3 : Sénéghana est l'ancien nom sèrère du Walo au 11^e siècle (Delafosse : Carte N° 8 de Sénégal Haut Niger p 31). Au sud du fleuve se trouvent les Magzara, terme qui signifierait « Sèrères ancestraux »

Bien que les traditions wolofs, sèrères et maures trarza sur cette bataille soient irréfutables (Diouf 2019), la version laconique de l'Histoire générale du Sénégal sur cet événement est délibérément biaisée, parce qu'elle préfère citer d'autres traditions (HGS tome II volume 1 p 25). Il reste que la mort du chef berbère libère certes le Ghana et ses vassaux de l'étau des envahisseurs, mais l'empire noir finit par s'effondrer.

Il s'en suit des grands mouvements de populations dans toutes les directions. Des Sèrères, des Sossés et des pasteurs peuls ainsi que d'autres comme les Soninkés, les Mandigues et les Lébous-Wolofs sont parmi les premiers qui traversent le fleuve et s'installent au sud du Sineghana et dans ce qui deviendra le Walo et le Djolof (Trimingham p174). Certains se dirigent vers le centre ouest du Sénégal actuel où ils créent les Etats qui prendront les noms de Kadyor, Baol, Sine, Saloum, Niani, Ouli etc. D'autres migrants traversent la Gambie et arrivent jusqu'en Guinée Bissau où ils initient ou participent à la création ou au développement des royaumes du Kassa et du Gabou entre autres (Arcin 1911; Germain 1984 ; Dyao/Gaden 1912; Ngaindé 2009). C'est pourquoi il est impropre

de dire, sans nuance, que les Sèrères viennent (exclusivement) du Fouta. Ils viennent plus généralement de l'ancienne Mauritanie. Les fondateurs du Sine viennent de Sanghana ou Singhana, situé à l'ouest de l'actuel Fouta. Il semble également évident que les Sèrères de matrilignages wagadou, soos, kagao, diafoun etc., viennent respectivement des royaumes et empires de Wagadou, Sosso, Gao, Diafoun etc.



Carte 4 : Le lac Cayar ou lac Njerer sur le fleuve au 18^e siècle (O. Kane 1974). C'est au niveau du lac que le Sèrère Godomaad a défait et blessé à mort en novembre 1087, Abou Bakr Ibn Omar.

2.3. Les dynasties au Tekrour devenu Fouta.

Plusieurs dynasties ont régné dans les anciens pays situés au niveau de la vallée. A Sanghana pays sèrère, seul Bour Amar Godomaad le tombeur du chef berbère est mentionné par la tradition wolof et sèrère. Par contre au Tekrour/Fouta, les traditions ont retenu les noms d'une dizaine de dynasties. Comme tout ce qui touche au pouvoir, les noms, la composition et la durée de chacune varient considérablement d'une source à l'autre. Pour paraphraser un chercheur, aujourd'hui encore, toute connaissance qu'on a du Tekrour ne peut être que provisoire (Diouf (1998). En se fondant sur la liste de Kane (1986) lui-même

inspiré de celle de Soh, voici à titre indicatif les noms des dynasties, accompagnés de commentaires (Diouf 2015 Tonjong)

-850-1000 *Les Diaw ogo*. Malgré les prétentions et dénégations contradictoires, l'origine et l'identité de cette famille de métallurgistes sont parfaitement connues.

Commentaires : La tradition pulaar de Siré Abbas Soh (Chroniques du Fouta Sénégalais publiées par Delafosse et Gaden 1913) prétend que les Diaw ogo sont des Peuls musulmans venus du Moyen Orient au début de l'islam pour conquérir le pays peuplé de Sèrères. En principe, les vrais Diaw ogo ont pu prendre le pouvoir en raison de leur maîtrise de la technique de l'extraction du fer. Or tantôt Soh affirme que des forgerons sont venus de l'Orient avec les Peuls, tantôt il déclare que les premiers forgerons du Fouta viennent du Manding. Mais Soh ou ses traditions ne connaissent même pas le vrai nom d'un personnage aussi important dans l'histoire de la région que le roi forgeron Soumangourou Kanté du Sosso au 13^e siècle. Il l'appelle Soumangourou Sissoko (Chroniques Annexe XI p142).

D'autres sources montrent au contraire que les Peuls ne peuvent pas être des Diaw ogo métallurgistes. Tout au long du récit, Soh s'abstient d'expliquer comment les Peuls soit disant venus en conquérants avec des burnous sont devenus des bouviers réputés. Cette activité caractéristique des Peuls n'est mentionnée nulle part dans son récit et pour cause. Comme en Egypte dit Anselin, le pouvoir naît à l'ombre des greniers et presque jamais sous les pas des pasteurs et des bêtes. D'après de nombreuses autres traditions pulaar (Cheikh Moussa Camara), soninké (Pollet et Winter), dogons (Fondation SCOA 1981), la métallurgie est née localement. Les Diaw ogo sont des noirs de la rive gauche appelés *worgankobé* (wolofs, sèrères et/ou soninké). Selon Steff, cette famille dynastique était wolof (ou proto wolof). Du reste, aucun membre peul ou halpular du clan Dia ne revendique son appartenance à cette dynastie de forgerons. La liste des patronymes des Diaw ogos citée par O Kane (1986) contient plutôt des noms réputés wolofs et sèrères. Il y a certes des Peuls Diaobés ou Diawbés qui seraient forgerons, mais si l'on en croit Delafosse, ils n'étaient à l'époque que des assistants des chefs de la dynastie. Ils allaient récolter la pierre ferrugineuse pour le compte des spécialistes de la fonderie.

Beaucoup plus décisifs parce que relevant de la science, les travaux de Pr Bocoum (1990) et de ses collègues montrent que la métallurgie dans la région est de loin antérieure à la naissance du prophète Mohamed lui-même (UNESCO 2002).

Delafosse et Gaden qui ont traduit et publié les récits de Soh expriment tout au long de leurs notes et commentaires des doutes, des interrogations et des remises en question radicales, parfois sur le mode de l'ironie et de la condescendance. Delafosse en particulier donne même parfois l'impression très nette que, tout en considérant qu'il s'agit de fables ou de contes pour enfant, il juge cependant que c'est une histoire bonne pour les nègres. Sans se préoccuper de sa valeur réelle, il l'endosse pour l'usage qu'il peut en faire : montrer à travers ces récits que des Blancs soit disant venus d'Orient qui ont donné naissance aux Peuls d'origine blanche, ont envahi, dominé et islamisé les nègres autochtones, tout comme eux-mêmes sont venus d'Europe pour dominer et civiliser les mêmes nègres. « Au point de vue historique, dit-il, les Chroniques, comme les documents que j'y ai annexés, ne peuvent prétendre à donner la vérité scientifique que recherche l'esprit des Occidentaux » Elles « ne constituent pas, à notre point de vue européen, une histoire bien remplie ni bien intéressante du Foûta »... « Ainsi que le remarque l'auteur (Soh) avec franchise, il s'agit d'événements trop anciens pour qu'on puisse rien avancer avec certitude et, au reste, Dieu sait mieux que personne ce qui s'est passé exactement ». (Avertissement p. 1 à 6).

Malgré tout, dans l'historiographie du Sénégal, ce sont ces Chroniques de Soh qui ont définitivement consacré les Peuls comme les fondateurs d'une dynastie de métallurgistes. Existe-t-il au Soudan occidental des Peuls à la fois pasteurs et forgerons ? Tauxier qui a passé en revue toutes les hypothèses sur l'origine des Peuls, y compris les plus improbables et sait de quoi il parle considère que Delafosse a rendu « un piètre service » à l'histoire du pays. Il constatera d'ailleurs plus tard qu'après l'éclat que lui a donnée pour un temps Delafosse, la thèse (de l'origine orientale musulmane des Peuls) est maintenant abandonnée (Tauxier 1937 Payot in *Webpulaku*). Elle était en effet tombée en désuétude comme on peut le constater dans la thèse de Kane (1986). Le titre de son dernier ouvrage intitulé *La première hégémonie peule* (2004) est en lui-même révélateur: c'est seulement la conquête de Koly Tenguela au 16^e siècle qui voit pour la première fois les Peuls prendre le pouvoir dans le pays, avec l'aide de nombreux autres groupes.

C'est pourtant la thèse contenue dans le récit de Soh, rejetée depuis longtemps et même oubliée, qui est revenue à la faveur de la récente Histoire générale du Sénégal (HGS Tome II Vol 1. page 90/91).

-1000-1300 Les Manna. C'est une dynastie de Soninkés originaires du Diarra voisin, autrement dit un régime d'occupation.

Commentaires Dans la région, ils sont les premiers à adhérer à l'islam et non les Peuls de Soh ou les Toucouleurs devenus Torodos. War Diaby Diay leur roi soninké s'est converti au 11^e siècle. Il est probable que c'est cette dynastie qui a donné Tekrour le nom du pays dont l'origine ou la consonance serait arabo berbère. C'est peut-être pourquoi certains pensent que « le jihadiste rescapé » ancêtre de Ndiadiane Ndiaye est War Diaby nDiay¹ (sic) lui-même (Diouf 2001). Il aurait pris le nom de baptême Abou Darday.

1300-1400 Les Tonjong sèrères.

Commentaires : Deux dynasties seulement ont porté ce nom dans toute l'histoire du Soudan occidental. Les circonstances de leur formation diffèrent cependant. Le sens du mot aussi. Les membres de la première dynastie fondée par un sèrère vers 1300 (?), peuvent être assimilés à des *jaam baar*, des frères de sang dont on a fait des frères d'arme. Les membres de la deuxième dynastie qui date du 18^e siècle sont également à l'origine, des frères de sang. Mais le fondateur bambara les a ensuite réduits en esclavage à son propre service. Malgré tout, ceux du Tekrour sont assimilés aujourd'hui à ceux du pays bambara qui étaient des esclaves. Voici l'histoire de la constitution respective des deux dynasties.

La dynastie multiethnique du Tekrour comprenait des Sèrères, des Diolas et des Peuls, alliés à « des musulmans du Mali ». En préparant la conjuration, ils auraient fait un serment scellé par un pacte ordinaire : goûter du sang de chaque groupe, mêlé à du miel (O. Sémou Ndiaye 1992). C'est le même rituel fondateur de la parenté à plaisanterie qui se dit également *jong* (esclavage symbolique) dans de nombreuses langues y compris le pular (E. Smith). L'objectif était semble-t-il, de rendre solidaires tous les conjurés avant d'aller libérer le Tekrour occupé par les Manna de la dynastie des Soninké du Diarra voisin, inféodés aux jihadistes almoravides. C'est ce pacte indéfectible dont l'effet est comparable à « l'esclavage » symbolique (*jaam*) liant les « frères de case » (*mbaar*) du rituel de circoncision (*jongg*) qui a motivé l'appellation *Tonjong*. Mais puisque partout en Afrique c'est un forgeron (probablement wolof ici) qui aurait officié lors du pacte, on peut valablement traduire ici le terme mandé *tonjong* par *jaambaar* (Diouf 2017). C'est le nom qu'on a donné plus tard aux soldats de l'armée sénégalaise

La dynastie des *Tonjon* bambara de Ségou (Mali) au 18^e siècle est beaucoup mieux connue, parce que plus récente. Il s'agissait à l'origine d'une association

¹ Gaden qui a contribué à la publication des récits de Yoro Dyao (1913) sur le mythe du fondateur de la nation wolof écrit délibérément nDIADIANE nDIAY

de classe d'âge qu'un des leurs réduisit en esclavage par la ruse, grâce à un double pacte de sang (Kesteloot 1983). Le premier pacte tout à fait ordinaire est un rituel qui lie indéfectiblement les membres d'une classe d'âge appelée *ton*. Ils deviennent les uns les autres, réciproquement, des esclaves symboliques *jon* à cause du sang versé en commun.

C'est le même rituel fondateur de la parenté à plaisanterie qui se dit également *jong*. Ici s'arrête la similitude entre les deux dynasties.

Mais Mamari Coulibaly le fondateur des *Tonjon* bambara (un étranger accueilli à Ségou), avait ensuite dévoyé l'institution à son profit. Ayant amené ses compagnons de la *ton* déjà constituée dans une île, il procéda à un sacrifice humain sur un fétiche redoutable et obligea tous les autres (sauf lui) à prononcer un deuxième serment pour en faire des véritables esclaves à son seul service. En raison du caractère exceptionnel de sa méthode, on disait alors dans Ségou : Bi-ton ou « drôle de Ton ! » (idem). C'est pourquoi même si les deux dynasties portent le même nom, on ne peut assimiler les *Tonjong* sèrères qui ne sont que des esclaves symboliques, aux esclaves véritables des *Tonjon* bambara. Malgré tout, les *Tonjongs* sèrères étaient peut-être eux aussi des esclaves. Il n'y aurait rien d'extraordinaire à cela. Mais le seul nom ne suffit pas à les classer dans cette catégorie

Il est possible aussi qu'on ait confondu deux mots voisins pour nommer les conjurés sèrères: les *tonjong* (esclaves) véritables ou symboliques d'une part et les *tontajong* d'autre part. Ce dernier terme du vocabulaire militaire mandingue désigne les chefs de guerre porteurs de carquois, littéralement « les attachés ou esclaves du carquois » (E. Smith p890 891). De nombreuses sources soulignent à toutes les époques, la valeur des archers sèrères.

Un chercheur au moins a adopté le terme *Jambaar* pour désigner des Sèrères entre autres, qui aidèrent Koly Tenguela à libérer le Fouta de la domination du Djolof, avec l'aide des *Djambarébé* (A. Bal Ba 2013).

Kane donne à la dynastie sèrère une durée de 100 ans et Steff 350 ans. Mais quand on sait que les Sèrères ont précédé tout le monde dans ce pays, que *damel* ou *dumel* au Cayor et *teigne*, *tin* ou *tinou* au Baol étaient déjà des titres sèrères au Tekroun (O Kane 1986 p58) et que c'est également le terme sèrère *maad* roi ou chef qui accompagne le titre du Maa' Rosso, le mari de la reine dans le Walo des braks, quand on sait en outre que Kane a voulu réduire encore davantage la durée

de l'unique dynastie déclarée des Sèrères au pouvoir pour allonger dit-il celle des Peuls, on voit bien qu'il peut y avoir des doutes sur la validité de la chronologie retenue. Dans son révisionnisme motivé par la religion, Soh ou ses traditions ont même cherché à confondre dans un même opprobre, le fondateur « païen » de la dynastie sèrère, de patronyme Diouf (Levtzion 1971) et le patronyme Diop qui serait prétendument la forme wolof de Diouf. Le dernier roi *tonjong* s'appelle Moussa Ngom.

-1400-1527 Les Lam Termes, Lam Taga et le Lam Toro

Commentaires de Delafosse : c'est une période trouble dans un pays morcelé qui voit le court règne simultané de plusieurs régimes multiethniques ou d'origine métisse, dans différentes provinces du pays, tous portant le titre de *lam*, un terme dérivé de *lamane* sèrère : les *Lam Termes* (Peul, Soninké et Manding), les *Lam Taga* (des Maures ou des Maures mêlés de Peul) et le *Lam Toro* (un des *Lam Taga* dissident établi à Guédé que Soh a omis dans sa liste des dynasties). Dans la même période, le pays est conquis brièvement par Cukuli Njiklaan Ndiaye du Djolof (O. Kane : 1986).

-1527-1775 Les Denyanké ou Satigi amenés par la conquête peule de Koly Tenguela qui change le nom du pays devenu Fouta.

Commentaires : Ce conquérant peul du Tekroun qu'il a renommé Fouta Toro serait venu de Denya en Sénégambie méridionale. On sait de façon certaine que Mbégane Ndour le roi sèrère du Saloum ainsi que d'autres guerriers sèrères et tendas (Bassaris, Koniagui) ont tous aidé Koly à prendre le pouvoir (Colvin ; Niang ; A.Bal.Ba).

-1776-1881 Les Almamys dits Torodo. C'est un régime théocratique toucouleur/halpular dans un pays en partie conquis par les Maures arabes Hassan.

Commentaire : même si Abdoul Kader le premier Almamy est venu du Saloum, c'est Thierno Souleymane Bal qui a combattu les Maures et libéré les Foutanké.

2.4. Les diasporas sèrères méconnues

Comme les Peuls, les Sossés et les Soninkés, les Sèrères sont également partis à diverses époques, dans plusieurs directions. Les sources révèlent des traces d'anciennes populations sèrères dans la boucle du Niger au Mali (Adam Ba Konaré 1977 p 90 Thèse Varsovie ; Mounkaila 1989 ; Diouf 1996 p 50 51; Holtedahl Lisbet 1999 p295 296). Dans le *net*, on trouve aussi ailleurs en Afrique,

des localités et toponymes appelés sérérés au Tchad, Ouganda, Soudan du Sud etc., ou encore des individus portant le patronyme séréré, y compris hors d'Afrique. Par ailleurs, sans qu'on sache s'il y a un lien, des nombreuses études sont consacrées à des déesses et prêtres appelés *Cérères* en Afrique du Nord (G. Camps 2015 ; Carcopino J.1941). S'agit-il de simples homonymies ou de coïncidences troublantes ou encore d'un mot qui a un sens inconnu? Toute contribution sur la question est bienvenue.

Ces données laissent supposer que la démographie des Sèrères dans l'ancienne Mauritanie était sans commune mesure avec le nombre de ceux qui se trouvent actuellement au Sénégal.



Entrée de Séréré chef-lieu de district en Ouganda https://www.researchgate.net/figure/Map-of-Uganda-highlighting-the-study-area-Serere-and-Soroti-districts-Note-that_fig5_257840223

2.5. Les Sèrères au Sénégal

2.5.1. Position géographique

Les pays sèrères sont compris dans un quadrilatère situé au sud d'une ligne imaginaire qui relierait Dakar à Bakel, à la frontière du Mali. Les limites naturelles de ce quadrilatère sont, à l'ouest l'océan, au sud le fleuve Gambie, au nord-est la vallée fossile du Sine. Par contre, au nord et à l'est, les pays sèrères ne possèdent pas de frontières naturelles : au nord, ils côtoient le pays wolof dans une zone qui était vraisemblablement occupée en grande partie par les Sèrères au 19e siècle (si

l'on en croit la carte des Etats sèrères dressée sous la direction de Pinet Laprade). A l'est, ce sont les Terres Neuves elles aussi d'occupation récentes qui bordent le quadrilatère sèrère. Ce quadrilatère correspond aux sols *beigne* du Sine. Les cultures pratiquées sont principalement le mil et l'arachide. Le parc forestier est composé pour l'essentiel de *saas* ou *kadd* en wolof (acacia albida), l'arbre des cosmogonies soudaniennes qui joue un rôle essentiel dans la régénération des sols, et de baobabs dont on tire le maximum (Gastellu 1981p13)

Après les premiers navigateurs européens qui mentionnent les populations de la côte, divers travaux et documents évoquent les autres Sèrères, surtout à partir du 19e siècle et le début du 20e siècle. Ce sont des coloniaux comme Pinet-Laprade (1860) et des religieux comme David Boilat. De nombreux chercheurs sèrères et non sèrères ont également effectué des travaux sur cette communauté : Alioune Sarr, Martin et Becker, Boubacar Sedikh Diouf, Gravrand etc. Parmi les toutes dernières parutions (2019 2021) figurent les ouvrages de Madior Diouf, Amad Faye, Raphaël Ndiaye etc. On n'oubliera pas les travaux universitaires (mémoires et thèses) toute origine confondue, qu'il sera possible de consulter sur ce site. www.biblioserere.com

2.5.2. Les Sèrères dans les espaces politiques du Sénégal précolonial.

Les Sèrères arrivés du fleuve constituent le troisième groupe par la démographie, après les Wolof et les Halpulaar (Peuls et Toucouleurs désormais comptés ensemble).

a) L'antériorité des Sèrères dans les pays pulaar- halpulars et wolofs

Comme on peut le constater ci-après, l'antériorité des Sèrères dans tous les pays devenus pulaar halpulaar et wolofs est un fait constant (Arcin (1911 p 64 ; Mbaye Guèye ; R.D. Fall)

- Au Tekrour devenu le Fouta des Pulaar Halpulaar, Nyamandir est l'ancien nom sèrère du pays. Il signifie "terre nourricière" et renvoie à une terre de culture non pluviale (dir). A l'origine, la majorité de la population du Tekrour était sèrère, puisque les Toucouleurs seraient issus d'un mélange de Sèrères et de Peuls, eux-mêmes nés peut-être d'un métissage de Berbères et de Sèrères. C'est l'une des nombreuses thèses recensées par Tauxier. Le Glossaire des Chroniques dit aussi que Anyam Godo le premier village du Fouta qui fut la capitale de nombreux règnes y compris celui de Koly Tenguala a été fondé par les Sèrères.

- Au Walo des Wolof, l'ancien nom du royaume sèrère était Sanghana (El Bekri 1068) ou Sineghana (Kandji 2006) ou Sèneghan, Sénégal (Marty 1919). Au temps des *braks* wolofs, les *Djos* sèrères étaient l'un des 3 matrilignages royaux qui avaient droit au trône. Le *Diogomaay* président du collège des électeurs était un sèrère de patronyme Ngom. Le titre est devenu Diomaye, un prénom sèrère. Ndiourbel la première capitale se réfère à l'emplacement des libations et bains rituels (*djuur*) du roi.

- Au Djolof. D'après la tradition de Yoro Dyao, ce pays a été créé par un Malinké/Lebou du nom de Djolof Mbeng. Mais les Sèrères qui ont quitté l'ancienne Mauritanie plus tôt, y ont précédé les Wolofs de Ndiadiane Ndiaye. Quand vers 1250 (?), Soundiata Keita du Mali y envoie un chef de guerre pour punir le Djolofin Mansa qui avait confisqué ses cheveux et l'avait insulté, les traditions malinkés disent que ce sont des Sèrères qu'ils y trouvent avec leur "roi au bonnet orné de plumes noires" autrement dit un magicien (Massa Makan Diabaté 1970 a et b). Cada Mosto le navigateur portugais arrivé sur les lieux au milieu du 15^e siècle appelle le Djolof: Seneghana, le même nom que celui du royaume sèrère sur le fleuve.

- Au Cayor. Partout, dans les pays devenus wolofs, dit Boulègue, l'influence politique des premiers matriclans sèrères fut beaucoup plus considérable que ne le disent les légendes wolofs (Boulègue 1987 p 60 in Dupire 1994 p110). Dans ce pays, les *lamanes* sèrères du matriclan des *hagan* notamment étaient les principaux dignitaires du conseil des électeurs (idem p 109 110). C'est en raison de cette antériorité que ce pays a également porté un nom dérivé de Sineghana, avant de le changer. Dans les correspondances des *damels* avec la Colonie, le Cayor a porté jusqu'au 19^e siècle, un nom dérivé du Singhana des Sèrères et d'El Bekri. Le *damel* Makodou de mère sèrère du Sine (1859 1861) appelle son propre pays Senghan (Archives de la république du Sénégal). En berbère de Mauritanie, le Kayor s'appelle aussi Sunghan, et c'est ainsi que les Maures Trarza appellent aujourd'hui l'ensemble du Sénégal (Monteil 1980).

b) Les formations politiques sèrères ou impliquant des Sèrères

Les Sèrères arrivés du fleuve ont créé trois royaumes et des petites républiques autonomes ou indépendantes. Au sud de la Gambie, ils ont aussi créé ou ont été associés à la création des principaux Etats de la sous-région

- *Le Baol (Diourbel-Bambey)*: A l'origine, ce pays était peuplé par la tribu des Ools (Guèye 1989 chap. II). Les premiers souverains (deux ou trois) s'appelaient *kayamaghan*, le titre des empereurs du Ghana ou de ses dépendances. Les noms des 2 ou 3 souverains du Ghana (?) de lignage matrilineaire *wagadou* ont ensuite été remplacés par une vingtaine de *teignes* sœurs du même matrilignage (voir liste). Certains noms sont clairement des reines. Les Fall wolof également appelés *teignes* qui ont suivi, datent seulement du milieu du 16^e siècle (Guèye op cit ; Boulègue 1987 :170). Leur avènement ne découle pas d'une conquête. La succession sœur étant matrilineaire, le trône est revenu tout naturellement à Amari Ngoné Sobel Fall neveu wolof de Niokhor Ndiaye le dernier *tègne* sœur (Kany Samb). C'est ainsi que le pouvoir est devenu wolof et patrilinéaire. Du reste, Kany Samb tient à souligner « qu'on ne peut trouver un seul descendant des princes qui ont fait le Baol qui n'ait une ascendance sereer ». Le peuplement wolof s'est densifié à partir des *tègues* wolof et du développement du Mouridisme.

Listes des teignes du Baol avant les Fall wolof (Colvin 1981 p 36) Les numéros correspondent à l'ordre de citation dans chaque liste mais ne concordent pas nécessairement d'une liste à l'autre.

Tègues <i>wagadou</i> du Baol avant les Fall	Liste A Yoro Diaw (v.1860)	Liste B Rocache (1904)	Liste C Kany Samb (v 1968)	Liste D Gning et Sène (1972)
1	Kantaye Diata	Khayamangha (<i>Fama Diata</i>)	Khaya Manga Fama Diata	Thiedjilene Sink Sink
2	Khakhname Nafor	Khakhname <i>Nafor</i> ?	Bargal Diata	
3	Birane Khakhname	(<i>Birane</i>)Khakhnam	Massa Siwo	
4	Ntasse Lel	M'Batatou N'Daly		
5	NDambaou Lel (<i>Reine</i> ?)	M'Batatou NDah		
6	Ma Ndambaou ? (<i>Reine</i> ?)	Sambel Ngom (<i>Sombel</i> ?) Ngom		

7	Deimba Guèye	Ndjinaek (<i>Djalane Diouf</i>)		
8	Mafane Thiaw	Bouré Fara Kop Diouf (<i>Diouf</i>)		
9	Gnassa Marone	Guidiane Diouf		
10	Djinack ou Djinague Djalane <i>Djinack (Djalane Diouf)</i>	Niang Marane <i>(Gnassa Marone) ?</i>	Ma Diouf	
11	Bouré Fara Kom Bouré Fara <i>(Kop Diouf)</i>	Demba Guye Demba (<i>Guèye</i>)	Dioly Badiane	
12	Guidiane <i>(Diouf)</i>	Kharlone Diom	Diana Bob	Felane Diom
13		Mbegane Ndour (1494-1514)	Filane Diom <i>(Felane Diom)</i>	Diana Bob
14	Fambilangar Ngom	Fabilangar Ngom	Fambilangar Ngom	Fambilangar Ngom
15		Tambell Faye	Demba Guèye	Mafane Thiaw
16		Ndambao Lel <i>Reine ?</i>	Bouré Faragal Bouré (<i>Fara Kop Diouf</i>)	Bouré Diouf Bouré (<i>Fara Kop</i>) Diouf
17	Diana Bob	Djamah Bob <i>(Diana Bob)</i>	Mbégane Ndour (1494-1514)	Djinak Dialane Diouf
18		Couly Djigane <i>(Djégane ?)</i>	Thielkha Marone	

19	Niokhor Ndiaye	Sobel Ndiaye	Niokhor Ndiaye	Niokhor Ndiaye
LES FALL (1550-1582) Peut-être à partir de 1520	Amari Ngone Sobel (1550-1582) Peut être à partir de 1520	Amari Ngone Sobel (1550-1582) Peut être à partir de 1520	Amari Ngone Sobel (1550-1582) Peut être à partir de 1520	Amari Ngone Sobel (1550-1582) Peut être à partir de 1520

- *Le Sine* ou *Sinig (Fatick-Joal)*. Il est peuplé par des Sèrères venus du Sineghana, l'ancien nom du Walo sur le fleuve. D'autres sont venus de divers autres pays de l'ancienne Mauritanie. Auparavant, le Sine était commandé par des *lamanes*. Vers le 14e siècle (?) des migrants mandingues de l'aristocratie guerrière des *guelwars* originaires semble-t-il, de la région du Badyar (Gabou) en Guinée Bissau sont venus organiser le royaume. Le chef de la migration serait Maysa Wally Dione premier roi du Sine. C'est le *Barba Sine* ou Bouba Sine des sources portugaises. Antérieurement à l'avènement des *guelwars*, des Sèrères également partis du fleuve auraient organisé au Badyar même, une "puissante confédération". Certains pensent qu'il s'agissait d'un des Etats pré mandingues ou non mandingues en Sénégambie méridionale (Arcin et Germain). Cette interrogation pose en même temps le problème de la chronologie des *guelwars* et du royaume du Sine. Il est loin d'être résolu. Il y a *grosso modo* deux courants.

Le premier est représenté par Niokhobaye Diouf dit Niokhor Balé notable du Sine (1976) et le traditionniste Idrissa Ndiaye Sanou. Pr Madior Diouf figure dans ce groupe (2019: 31 à 37). Les tenants de cette chronologie dite "précoce" font venir les *guelwars* dès le 12e siècle (1185) sous la conduite de Maysa Wally Dione. On peut supposer qu'ils se fondent sur la fiabilité du système traditionnel de datation.

Les tenants du second courant sont représentés par H. Gravrand qui en est l'initiateur. Ils font venir les *guelwars* du Gabou vers le milieu du 14e siècle (1335), soit près de deux siècles de différence. Depuis la publication de ses principaux travaux (Cosaan 1983; Pangool 1990), beaucoup ont adopté cette datation. Gravrand a exposé les raisons de son choix: d'abord, il pense que les *guelwars* sont simplement un groupe dissident de la dynastie malinké des *nianthios* du Gabou. On sait que cette dynastie a été créée par Tiramakhan Traoré du temps de l'empereur Soundjata intronisé empereur du Mali en 1235 d'après les

sources arabes. En outre, Gravrand souligne que Mbégane Ndour petit neveu de Maysa Wally Dione qui a conquis le Saloum est également connu dans les sources européennes qui placent son règne à la fin du 15^e siècle (Colvin). On sait par ailleurs que Mbégane a aidé le Peul Koly Tenguella à prendre le pouvoir au Fouta Toro au 16^e siècle. Compte tenu de ces éléments datés, il est impossible de faire venir les *guelwars* de Maysa avant le 13^e siècle.

Face à ces deux courants dont les tenants ont chacun des arguments à faire valoir, on est obligé de revenir au Gabou lui-même. Comme déjà signalé, un royaume ou confédération pré mandingue aurait été créée en Sénégal méridionale avec la participation des Sèrères, des Diolas et des autochtones qui pourraient être des Bainouk, des Bassaris ou des Badyarankés. Les Malinkés arrivés sur les lieux plus tard auraient intégré ou détruit et remplacé cet Etat pré mandingue. Gravrand a formulé de longue date, l'hypothèse des deux voire trois périodes du Gabou à savoir :

- un premier Gabou Bainouk pré Soundjata
- un deuxième Gabou mandingue province fédérée ou rattachée au Mali
- un troisième Gabou royaume manding devenu indépendant vers la fin du 16^e siècle lors de la décadence du Mali (Colloque sur le Gabou in Ethiopiques 1980 p41)

Comment s'il y a lieu, se situaient les Sèrères par rapport à ces Etats pré et post mandingues ? A la lumière de ce que l'on sait un peu mieux sur les Sèrères en Sénégal et sur le Gabou² il y aurait semble-t-il, un ensemble d'éléments qui pourraient permettre de réexaminer à la fois le rôle et la place des Sèrères au Gabou et dans la ou les migrations *guelwars* en direction du pays sèrère (voir Martin et Becker 1979) .

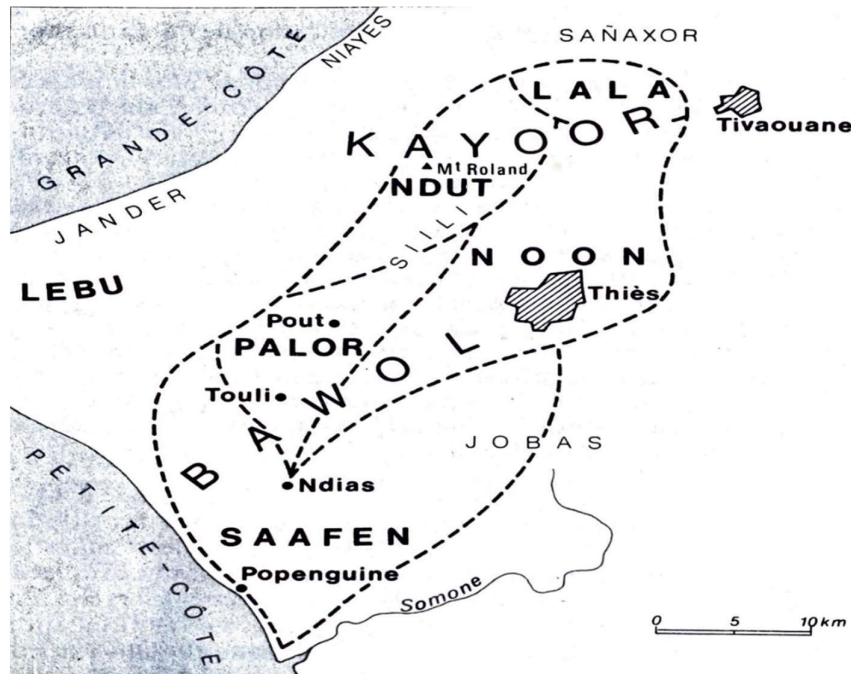
- *Le Saloum (Kaolack)*. Ce pays jadis appelé Mbey est habité par les Fefey. On ignore de quelle partie de l'ancienne Mauritanie ils sont venus. Le royaume a été conquis au 15^e siècle par le Sèrère Mbégane Ndour qui a tué les marabouts Lam Toro Elibana Sall et Diattara Tamedou. Mbégane était petit neveu du *guelwar* Maysa Waly Dione du Sine. Après sa conquête, le marabout Saloum Souaré du mouvement des Diakhankés pacifistes lui remit une eau bénite qu'il répandit

² On sait en outre que ce sont les *guelwars* qui auraient appris aux *nianthios* la succession par les femmes (Hecquard), et que les rangs de la noblesse chez les *nianthios* seraient inspirés des éléments de la culture sèrère (Sèkéné Mody Sissoko In Gabou 1980)

partout où il voulait voir s'étendre son royaume. En reconnaissance, il décida de changer le nom du pays devenu Saloum. On pourrait suggérer aux autorités traditionnelles du Saloum de renouer fraternellement avec les Diakhanké de Casamance pour magnifier cette collaboration bénéfique. Ce souverain *guelwar* est le seul qui a régné dans les trois royaumes sèrères du Sine, du Saloum et du Baol. C'est sa diplomatie active qui a amené les Wolofs en grand nombre au Saloum.

- *Le Niani Ouli*. Sans qu'on sache ce que valent les traditions de Soh sur ce point, ses Chroniques et le glossaire en annexe disent qu'à l'époque de la conquête du Fouta par le Peul Koly Tenguela, au 16^e siècle, ce sont deux rois sèrères du nom de Sambo Dabbel ou Sambo le Courteaud (*Dabbel* ou *Rab*, *Dab*: petit de taille) qui régnaient, l'un au Niani, l'autre au Wouli, deux royaumes de la vallée de la Gambie. L'un aurait aidé Koly dans sa conquête et l'autre l'aurait tué (Chroniques). On retrouve dans ces deux pays le toponyme emblématique des Sèrères: Ndoungou Sine était l'ancienne capitale du Niani, non loin de Kolibantan, et Sine la 2^e capitale du Wouli (Sekene Cissoko 1974 :131 153 155 169). Dans d'autres royaumes gambiens, on a signalé au 19^e siècle des mercenaires sèrères (Quinn: 1972 pp 69 et 88)

- *Les républiques sèrères* (Carte 5). Ces groupes sont également venus de l'ancienne Mauritanie (Dupire). Sans être complet on peut citer les Nones, Ndoutes, Palor, Tianqiin de Thiès et Tivaouane appelés minorités sèrères du Nord-Ouest (Becker 1985). L'ethnonyme Xercos que l'on trouve parfois dans les sources portugaises pour désigner les Sèrères Safène dont le peuplement va de Rufisque et Diamniadio jusqu'à la rivière Somone se réfère probablement aux Sercos ou Sorkos du Songhai qui étaient des bateliers "Sèrères amis de Sonni Ali Ber" (Adam Ba Konaré 1977 p 90). On peut citer aussi des minorités de l'intérieur comme les Diobass, les Njeguem etc. Ces groupes n'ont pas fondé de royaume. Comme les Lébus du Cap Vert, leurs voisins, ils se sont organisés en républiques indépendantes dans le voisinage des royaumes wolofs et sèrères. Tous sont réputés indépendants, "irréductibles", belliqueux et cruels face aux trafiquants d'esclaves, face aux royaumes voisins qui cherchaient à les assujettir et face aux agents de l'occupation française. Le « fameux Diogomaye Tine » du Diobass était bien connu des responsables de la Colonie. Mais c'est Kagne le Robin des Bois du pays none qui est demeuré le symbole de la résistance farouche ces minorités rebelles. Les nombreux patronymes qui le revendiquent indiquent simplement qu'il y en avait plusieurs, à toutes les époques.



Carte 5 : Carte ethnique du massif de Thiès (Atlas national du Sénégal planche 26; Gravrand 1983 p142; Dupire 1994 p100) Les minorités sèrère étaient organisées en république

c) Partout la titulature est sèrère.

Une revue des espaces politiques qui ont existé au nord et au centre ouest du Sénégal montre que les principaux titres des souverains des pays sèrères, pular et wolofs sont sèrères. Le plus ancien et le plus connu est *lamane*, mot sèrère qui désigne le maître du sol (Yoro Dyao 1913 p124). Avant les *braks*, Le Lamane Diaw commandait le Walo. C'est de ce terme *lamane* et *lamanat* que viennent les titres *lam* et *lamido*, ainsi que le *lamidat* des Peuls, qui n'ont pas de vocabulaire du pouvoir territorial. Comme déjà mentionné, au Cayor et au Baol où les Sèrères ont précédé les Wolofs (R.D. Fall ; Mbaye Guèye 1989), ce sont les titres sèrères au Tekroul qui avaient cours dans ces pays devenus wolofs (O Kane 1986 p58 ; Klein, 1968 p. 263 ; Suret Canale 1971 p393). Au Sine et au Saloum, les Sèrères utilisent le terme égyptien *maat* et disent *Maad Sinig* pour roi. Au Walo le *Maa' Rosso* désigne le mari de la reine qui avait un apanage. Certes *Bour Sine* et *Bour Saloum* sont des appellations données par les voisins wolofs. Mais la racine du mot *bour* lui-même avec un **ɓ** glottalisé est à la fois sèrère et pular. Il signifie « supérieur, meilleur, au-dessus ou avoir le dessus » (O. Kane 1986 glossaire). C'est le surnom de Sonni Ali du Songhay appelé Sonni Ali Ber.

d) Les limites de l'empire du Djolof

Les traditions wolofs de Yoro Dyao et Amadou Wade reprises par Omar Ndiaye Leyti (1981) neveu d'Al Boury du Djolof et Bamba Mbakhane Diop (1973) petits-fils de Lat Dior du Cayor disent que c'est le roi mage sère Maysa Wally Dione du Sine qui aurait donné son nom à Ndiadiane Ndiaye le fondateur de l'empire du Djolof. Même si ces traditions prétendent que le Sine et le Saloum faisaient partie de l'empire, Cada Mosto l'un des tout premiers navigateurs portugais arrivés sur les lieux dit clairement que les minorités sères indépendantes et rebelles comme les Nones, de même que les royaumes sères des *guelwars* ne faisaient pas partie de ce que des historiens préfèrent appeler une confédération wolof et non un empire. Niokhobaye Diouf du Sine (1972) comme Abdou Bouri Ba du Saloum (1976) sont formels : les deux pays *guelwars* étaient indépendants du Djolof. C'est d'ailleurs ce que retient de Yoro Dyao l'auteur de l'Histoire générale du Sénégal. Il omet le Sine dans la liste des pays inclus dans le Djolof (HGS Tome II. Vol 1 p 126). Il y a au moins un signe qui ne trompe pas. Les navigateurs appellent le Sine « *Barbasin* » pour indiquer que ce sont des sujets du Bourba Sine, et le Saloum *Borsalo* pour désigner ceux du roi du Saloum. *Bourba* qui veut dire Grand Roi et s'applique au souverain du Djolof est le même titre que porte celui du Sine. Des hypothèses avancent que les deux rois étrangers (Maysa Waly Dione et Ndiadiane Ndiaye) avaient peut-être partagé la région en deux zones d'influence, l'une sère l'autre wolof (In Gastellu). Quant à ceux qui disent qu'après la formation de l'empire du Djolof, tous les pays sères auraient été conquis et annexés, ils ne connaissent probablement pas les (très) nombreuses sources européennes qui montrent unanimement jusqu'au 19^e siècle, que le Djolof n'a jamais vaincu les armées de la dynastie guerrière des *guelwar* du Sine et du Saloum. On peut se limiter A. Donelha³ de passage en 1574 au temps « du Bour Sine Wa Mbissane Diouf très vaillant chevalier qui eut beaucoup de guerres avec le Grao Jalofo (le Grand Djolof) et sortit toujours vainqueur des batailles ». En outre, de nombreux voyageurs ne citent pas le Sine dans liste des pays qui ont dû se libérer militairement du Djolof. Cela voudrait dire qu'il n'a jamais été assujéti. Du reste, bien avant la rupture du Cayor avec le Djolof qui donna le signal de la dislocation de l'empire, c'est déjà sous le *teigne* Bouré Fara Kop Diouf que le Baol décida que ses dirigeants ne seraient plus désignés par le Bourba mais élus par une assemblée de dignitaires locaux, sous la présidence ou supervision du Jaraaf Baol probablement au 15^e siècle (Suret Canal op. cit p.394). Les traditions

³ André A. Donelha *Boletim cultural da Guiné portuguesa xxiv oct 1969 N° 96 p 17-18.*

wolofs y compris celles de Samb et celles de Le Brasseur montrent en outre que c'est un personnage du nom Manguinak ou Manguénoukat Diouf du Baol qui aurait conduit l'attaque victorieuse des Cayoriens contre le Djolof (Becker et Martin 1977).

In fine, en dépit des traditions et de la plupart des historiens, voici ce que retiennent du Djolof les Archives de la Bibliothèque Nationale de France relayée par celle d'Espagne et la Bibliothèque du Congrès des Etats Unis,⁴ autrement dit « la communauté (scientifique) internationale » : « *L'Empire wolof. Fondé au XIIIe siècle, l'Empire ouolof se subdivise en quatre régions : Oualo, Cayor, Baol et Dyolof, unies sous la domination du Dyolof du XIVe au XVIe siècle. Vers le milieu du XVIe siècle, éclatement de l'Empire.* » A ce compte, l'empire aurait duré deux siècles et demi et n'englobait pas tout le Sénégal comme le dit parfois l'emphase débordante de certains griots. Malgré tout, des travaux universitaires de même que le site du Secrétariat général du gouvernement du Sénégal https://www.sec.gouv.sn/histoire_consulté_le_1/11/2020 reprennent sans précaution les mêmes données que les simples traditions. Le site de la gouvernance de Diourbel ignore également les 20 rois sèrères fondateurs de la dynastie des *tègne* du Baol.

e) Les Sèrères dans les Etats de Sénégambie méridionale

Des traditions, des indices concordants et surtout de nombreux auteurs montrent que des Sèrères étaient présents à une certaine époque, en Gambie et en Casamance, jusqu'au Fouta Djallon. A.Ngaidé : 2009 (UCAD) explique : La conquête vers 1250 du Gabou Tiramakhan Traoré du Mali est contemporaine dit-il, de la longue descente vers le sud, des populations noires de la vallée du fleuve dont les Sèrères. Plusieurs arrivent jusqu'au Gabou et sont progressivement intégrés au royaume et se métissent aux mandingues (A.Ngaidé op cit). Non seulement Sèrères et Diolas étaient présents dans l'extrême Sénégambie méridionale, mais des auteurs coloniaux comme Arcin et Germain signalent « au

⁴ *Données de la BNF* : http://data.bnf.fr/12222633/empire_wolof/

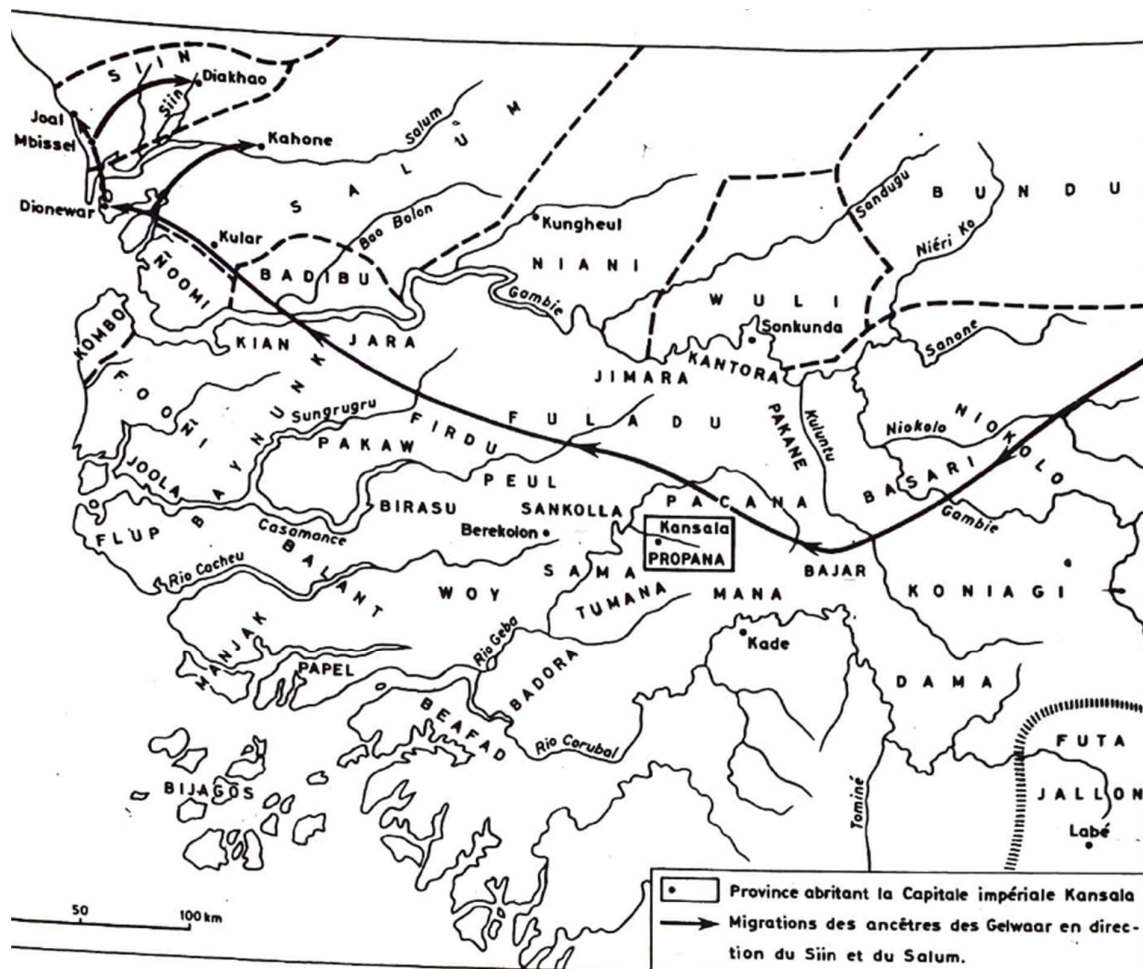
[Notice correspondante dans Bibliothèque du Congrès](#)

<http://id.loc.gov/authorities/subjects/sh85147250>

[Notice correspondante dans Bibliothèque nationale d'Espagne](#)

<http://datos.bne.es/resource/XX547472>

nord-ouest du Fouta-Djallon, une « confédération Sérère-Diola » « dominée par les Sérères », dans laquelle s'étaient introduits des autochtones. Des traditions sur les *guelwars*, relayées par Arcin prétendent même que c'est cette confédération qui aurait fondé le Gabou (note p 64). Comme le montrent le mythe, mais aussi un auteur de Gambie, c'est du Gabou que des Diolas et des Sérères auraient migré ultérieurement en direction de la Casamance et de la Gambie, jusqu'au Sine et au Saloum au Nord (Sonko-Godwin 1985 : 61). La présence des Sérères dans ces régions les apparente aux Diolas, mais aussi aux Bainouks du royaume des Kassanga. Dans certaines localités de Casamance, les Sérères sont appelés Kassinka. Ils sont également apparentés aux peuples tendas (Bassaris, Koniagui, Bedik etc.), aux Badiaranké et probablement à d'autres minorités de Ségambie méridionale. Clairement, *la guelwar* Sira ou Siga Badiane ou Badyar ancêtre de Senghor est venue du Badyar (Carte 6) pour fonder la principauté de Koular à Djilor Saloum (HGS Tome II. Vol 1 Biram Ngom). Le voyageur Hecquard a trouvé en plein 19^e siècle un roi *guelwar* et sa sœur dans l'un des royaumes du Gabou. Ce roi Bakar est fils d'un marabout qui épousa une *Guelwar* (Hecquard 1855 p204 à 206)



Carte 6 : Carte de l’Odyssée Gelwaar (Bulletin IFAN, B. n° 1, 1978)

3. LES RACINES SERERES ET LA LANGUE MERE DU PAYS

3.1. Le creuset sèrère

La communauté sèrère qui compte près d’une vingtaine de groupes et sous-groupes est marquée du sceau de la diversité. Autour des Sèrères venus de l’ancienne Mauritanie, la communauté s’est enrichie de la rencontre et de l’intégration de différentes vagues migratoires issues des empires et royaumes précoloniaux de la sous-région. Venus se fondre au centre-ouest du Sénégal, les Sèrères sont à la fois "cousins" des Toucouleurs et des Peuls du nord (Charles Monteil 1950) des Diolas du sud, et des Lébous à l’ouest; ils leurs sont liés depuis les temps anciens, par un pacte de paix et de non-agression. Une longue cohabitation a forgé de multiples liens de voisinage et de convivialité, ainsi que

de nombreuses solidarités matrimoniales avec les Wolofs dont certains sont des Sèrères wolofisés de plus ou moins longue date. Tout au long de l'histoire, des groupes mandingues ou sossés ont contribué au peuplement des terroirs sèrères. Roger Dorsinville intellectuel haïtien qui connaît les réalités sociales du Sénégal contemporain constate que les « Sèrères "acceptent" les Wolofs, vivent "amicalement" avec les Sossés (Mandings), "concedent" des quartiers aux Peuls et se "mélangent" avec les Toucouleurs avec qui il y a parenté. » (In Diouf 1996). Des Sèrères partis de l'ancienne Mauritanie ont également atteint les confins de la Guinée Bissau, dans ce qui deviendra le Gabou (Yoro Dyao ; Arcin ; A. Ngaidé 2009 UCAD etc.) D'après Godfrey Mwakikagile « ...les Sèrères ont traversé de vastes étendues de territoires au cours de la période précoloniale et je considère toute « la région de Sénégal » », comme leur foyer ainsi que le montre clairement l'histoire de leur migration » (Godfrey Mwakikagile "The Gambia and Its People: Ethnic Identities and Cultural Integration in Africa", 2010 p, 136. ISBN 9987-16-023-9).

Beaucoup plus récemment, c'est l'alliance d'un Sèrère de Joal et d'une Manjak de Guinée Bissau qui a donné au pays le personnage de Blaise Diagne, l'une des toutes premières grandes figures africaines du Sénégal moderne. Malgré toutes les manipulations ou « vol » de l'histoire confinant à la caricature, Blaise Diagne est bien de père sèrère de Joal appelé Niokhor Diagne et de mère manjak appelée Gnagna Preira. Iba Der Thiam notre historien national est formel. « Ayant fait ma thèse sur l'histoire politique du Sénégal dit-il, je peux vous dire que la diabolisation a toujours produit dans notre pays, l'effet inverse de celui recherché [...] C'est parce que Blaise Diagne traité de candidat de père Sèrère et de mère Mandiagote (Manjak) avait été diabolisé, qu'il avait réussi son élection de 1914 (comme député) (Pr Iba Der Thiam Interview réalisée par Ndiaga Ndiaye L'Observateur N° 2793 du vendredi 11 janvier 2013 page 7).

Ce témoignage irréfutable tout récent n'a pas empêché les autorités sénégalaises qui ont cautionné et réitéré « cette confiscation de l'histoire », de faire encore pire en ôtant à Diagne sa mère manjak pour lui donner une mère diola à l'occasion de l'inauguration de l'Aéroport Blaise Diagne (Le Quotidien n° 4442 du 5 Décembre 2017 et Le Quotidien n° 4445 du 8 Décembre 2017 Aéroport international Blaise Diagne Le projet caché de Abdoulaye Wade d'effacer Léopold Sédar Senghor de la mémoire collective (par Kadialy Gassama)

3.2. Le sèrère langue mère

Un chercheur manjak a pu dire que la langue est la boîte noire de la civilisation. Bien avant les migrations et les rencontres, la langue a constitué l'élément le plus ancien et le plus solide qui unit à la base, de manière indissociable, la majorité des populations sénégalaises. Dans l'ancienne Mauritanie, les langues à classes dites *west atlantic group* appartenaient aux populations que les sources arabes appellent Maghsara ou « Sèrères ancestraux » (Carte de Delafosse ci-dessus). Ce groupe de langues est différent de celui des populations de langues mandé (malinké, soninké, sarakollé, dioula etc.) Sapir (1971) cité par Makhtar Diouf (1998 p 75 76) donne ci-après le pourcentage de racines communes aux langues des Maghsara entre elles :

- Sèrère- Pular 37% (40% selon Mukarovski cité par Gravrand) ;
- Sèrère -Wolof 25% ;
- Sèrère- Jola 17% ;
- Wolof-Pular 24% ;
- Jola -Wolof 13% ;
- Jola-Manjak 28% ;
- Jola -Pular 13%.

Toutes ces langues ont des racines communes avec les Tenda (Bassaris, Koniagui, Badiaranké).

En raison de l'antériorité de ses locuteurs dans l'ancienne Mauritanie (Bassène 2011 p117 118), c'est le sèrère qui a le plus grand nombre de racines communes avec toutes les langues à classes du pays (Makhtar Diouf 1998 op cit.). Toutes proportions gardées, il occupe la même position que le latin par rapport aux langues romanes (italien, français, espagnol, portugais, roumain). C'est pourquoi toute étude sérieuse sur les langues sénégalaises concernées ne saurait ignorer le sèrère. C'est encore plus vrai concernant le pular et le wolof.

3.3. La langue pular est née du sèrère, le wolof est dérivé du sèrère

D'après un des dictons halpular cités par V. Monteil, « La langue peule est née chez les Sérères, grandi chez les Toucouleurs et vieilli chez les Peuls » : *pulaar jibinaa ko Seereraabe, mawni Fuuta, nawyi e Fulbe*". Le dicton et les statistiques

disent clairement qu'à l'origine, le sèrère était la langue des Toucouleurs Halpular et des Peuls (V. Monteil 1980 p285/286). Ces derniers l'ont emportée dans leur exode au Macina et au Fouta Djallon et y ont progressivement apporté des modifications et des éléments nouveaux provenant de leur nouvel environnement. Quand ils sont revenus au 16e siècle lors de la conquête de Koly Tenguela, la langue sèrère ainsi modifiée ou créolisée devenue le pular a été imposée aux populations du Tekrou, pays qu'ils ont renommé Fouta Toro. A cette époque, la désérérisation consécutive à l'exode des Sèrères à partir du 10e était largement avancée (Trimingham).

Peut-être plus que les traditions historiques et les dictons, la linguistique comme la métallurgie est une science. L'origine sèrère du pulaar est attestée par les linguistes et chercheurs éminents comme Hombourger, Barth, Delafosse, Gaden, V. Monteil, Sapir, Mukarovski, Trimingham, Makhtar Diouf etc. Du reste, parmi les nombreuses hypothèses sur l'origine des Peuls recensées par Tauxier, figure celle qui fait de cette population des métis de Sèrères et de Berbères. Un des professeurs de Senghor disait que les peuples qui se rencontrent se combattent souvent, ils se métissent toujours (Senghor 2006). Comment se serait faite la rencontre Sèrères Berbères qui aurait abouti au métissage ? Aucune source ne le précise. Parmi les nombreux éléments qui pourraient être évoqués figurent à titre tout à fait indicatif, l'amende infligée à un parent par alliance. Elle porte le même nom *tyallit* en berbère et *tyallit* en sèrère (Marcy G. 1936).

Le cas échéant, cette ethnogenèse des Peuls ne serait pas en contradiction avec leur origine afro orientale puisque les Berbères eux-mêmes portent un gène dit somalid. (Le E1b1b des Berbères vient de Somalie <http://www.thegeneticatlas.com/E1b1b.png>; <https://histoireislamique.files.wordpress.com/2015/01/route-e1b1b.png>). De la Corne de l'Afrique, ils auraient effectué une migration en arc de cercle en passant par l'Afrique du Nord et l'Egypte et aboutissant au sud de l'actuel Sahara occidental. A un moment ou à un autre, un groupe berbère a pu se métisser avec des Sèrères et donner naissance à ceux qu'on appelle les Peuls rouges (Diouf 2021).

Quant aux Wolofs, leurs traditions expliquent aussi, sous une forme allégorique, comment serait née leur langue. Dans la première version en date publiée au début du 20e siècle, c'est une création des Sèrères, des Peuls et des Arabo berbères (Yoro Dyao 1913). D'après Amadou Wade aussi, ce sont les gens de Menguègne (vers Saint Louis), ceux du Sine et ceux du Walo qui composèrent un dialecte qui

est la langue des Wolofs (Wade : 1941 et 1964 p445-446). Des variantes des mêmes auteurs disent que c'est Ndiadiane Ndiaye fondateur du Djolof et Maysa Wally Dione roi du Sine avec d'autres groupes qui auraient ensemble créé la langue wolof. En réalité, avant l'émergence tardive de l'identité wolof, les Lébous proches parents des Sèrères étaient probablement les porteurs des éléments de la langue majoritaire des populations de la province méridionale du Walo appelée le Lof (Lac De Guier). Cette province était habitée par divers groupes provenant de la rive droite du fleuve. Au départ, leur seule identité était géographique. On les appelait les « Gens du Lof » autrement dit, les *Wa Lof* ou *Wolof*. C'est progressivement que l'identité géographique deviendra identité ethnique. Il faut donc d'inverser les antériorités et les rôles : les Lébous ne seraient pas un groupe wolof rebelle séparé et parti ailleurs, comme ils le revendiquent. Au contraire, ce sont eux qui auraient donné les bases de la nouvelle langue et de la nouvelle identité à ceux qu'on appelait « les gens du Lof », devenus les Wolofs⁵. C'est au moment où l'identité et la langue wolof se développaient et se consolidaient au Djolof que quelques éléments lébous auraient quitté le pays en direction du Cap Vert notamment. Il y a des données qui montrent que ce sont les Lébous qui étaient dans l'ancienne Mauritanie avec les Sèrères, les Halpular etc., et non les Wolofs. Ils sont des parents à plaisanterie des anciens groupes du Tekroul alors que les Wolofs ne connaissent même pas cet apparentement, parce qu'ils n'existaient pas à l'époque comme identité. La variante lébou de la langue wolof est également plus proche du sèrère (Sarr 1980). Sans parler des croyances. En outre, aucun toponyme ne signale les Wolofs, contrairement au Lebudo du Fouta (HGS tome II volume 1 p117). Beaucoup plus tôt encore, ce sont des descendants noirs de Noé qui peuplaient la Libye (Antiquités judaïques, de l'historien du 1er siècle Flavius Josèphe. www.bibliorama.com) Ce pourrait être un des premiers pays des Lébous.

CONCLUSION : Sénégal, le nom du pays vient de Sine Ghana, le nom de l'ancien pays sèrère sur le fleuve.

La place centrale des Sèrères aux confluences de nébuleuses d'ethnies, elles-mêmes liées les unes aux autres par des alliances séculaires, fait de cette communauté, le noyau pondérateur et stabilisateur du Sénégal en construction. C'est sur elle que reposent à la base les fondations du pays. Elle en constitue les

⁵ Dakar Times N° 1125 du 14 Février 2021 ISSN 25179179 La communauté lébou de Dakar

racines profondes. Cette position est symbolisée par l'origine même du nom Sénégal. Il vient de Sineghana, le pays sèrère situé sur le fleuve décrit au 11^e siècle par El Bekri (Carte 1). Sous la forme de plusieurs variantes, Sénéghana ou Singhane etc., a servi à renommer tour à tour tous les pays parcourus par les Sèrères dans leurs migrations depuis le Walo, le Djolof, le Cayor, jusqu'à l'actuel Sine ou Sinig (Fatick) parfois appelé « Sine Wagane », du nom de Wagane Téning Diome Faye petit neveu de Mayssa Wally Dione, qui fut le vrai fondateur du royaume. Même les deux capitales du Niani Ouli portent le toponyme emblématique Sine.

Cependant, Pr Assane Seck qui a préfacé l'ouvrage de Kandji (2006) et lui a donné par là même une caution académique, mais qui a été édifié peut-être par le cas de Blaise Diagne prévient que certains ne voudront pas que le nom du pays vienne des Sèrères. Ils préfèrent sans doute qu'il vienne plutôt des esclaves berbères appelés Zenagha ? Or Kandji et des travaux ultérieurs (Diouf 2019) montrent bien que Sénégal qui vient de Sineghana n'a rien à voir avec les Berbères Sanhaja ni avec leurs esclaves Zenegha, puisque les Touaregs du Nord Mali qui sont issus des mêmes Berbères Sanhaja mais qui sont loin aujourd'hui des enjeux identitaires de la sous-région appellent le pays Sinighal dans leur langue et Sénégal en français. Le titre de l'ouvrage d'Iyad Agh Ali dans les années 1990 est : *'Adwa' ûn 'Alâ Sinighâl'* « Lumière sur le Sénégal » (Prof. Bakary Sambe Coordonnateur de l'Observatoire des radicalismes et conflits religieux en Afrique Université de Saint Louis in Karamba Ndiaye in Vox Populi n° 112 du Mercredi 12 Avril 2017 p4 ISSN 2517- 875X Dakar).

M. Saliou Sambou un Diola ancien Gouverneur de la région de Fatick résume comme suit la place des Sèrères dans le pays (Préface des Journées culturelles du Sine Revue Ethiopiques 1992)

Historiquement : ils sont au centre de toute la stratification des ethnies composant le peuple sénégalais.

Culturellement : ils sont la grande galaxie principale autour de laquelle tournent comme des météores, toutes les autres composantes ethniques du Sénégal et même de l'Afrique de l'Ouest.

Géographiquement, ils vivent au cœur du Sénégal et les cinq branches de leur étoile embrasse tout le territoire national.

Symboliquement, le Sine c'est le sel et il n'y a aucun mets qu'on prépare au Sénégal sans y mettre du Sine c'est-à-dire du Sel.

C'est ce qui fait dire à Bauman et Westerman que la « civilisation sérère est la plus caractéristique de tout le cercle ouest atlantique » (cité par Pélissier puis Gravrand p125).

Références : Voir la bibliographie générale du site Biblioserere.com